

Étudiants titulaires d'un DUT, d'un BTS ou d'une licence 2

Les résultats à l'issue des entretiens

Pour obtenir vos résultats : [Accès à votre dossier personnel](#)

Seuls les candidats classés sont susceptibles d'intégrer l'ENSAIT

Les conditions d'intégration sont définies ci-dessous.

Intégration

L'intégration à l'ENSAIT est proposée en tenant compte :

- du rang du candidat,
- du choix de formation entre la filière classique ou apprentissage
- du nombre de places offertes dans chacune des filières.

Nombre de places

- Formation en alternance sous statut d'apprenti : **18 places**
- Formation classique sous statut d'étudiant : **5 places**

Procédure

- **Les résultats seront diffusés le 25 avril à 18 H.** Les candidats seront déclarés "Classés" ou "Éliminés".
- **Attention** : les candidats "classés" ne sont pas considérés comme admis de manière définitive.
- Entre les 5 mai et le 15 mai les candidats classés devront choisir sur <http://concours2.ensait.fr>, la filière de formation préférentielle
 - Formation en alternance sous statut d'apprenti
 - Formation classique sous statut d'étudiant

Après le 15 mai minuit, les candidats ne pourront plus modifier leur choix de filière. Les candidats n'ayant pas répondu au plus tard le 15 mai seront éliminés du concours.

Intégration des candidats en formation par apprentissage

Les candidats choisissant la filière par apprentissage doivent trouver une entreprise pour être admis définitivement (Cf <http://apprentissage.ensait.fr>)

L'admission est conditionnée par la transmission au service concours de l'école :

- d'une attestation de diplôme bac +2 (BTS, DUT, licence 2)

- d'un avis favorable de poursuite d'études de votre responsable de formation.

Intégration des candidats en formation classique

Les candidats choisissant la filière classique doivent suivre la procédure d'appel :

La première proposition d'intégration sera affichée le 18 mai à 14 H sur <http://concours2.ensait.fr>. Le candidat peut être dans l'une des 2 situations suivantes :

- Il est appelé.
- Il est classé sur liste supplémentaire dans l'attente de désistement de candidats mieux placés.

1er appel

- Les candidats doivent répondre à l'appel entre le 18 mai 14 H et le lundi 4 juin à 8 H :
 - OUI DÉFINITIF : le candidat accepte définitivement son intégration à l'ENSAIT
 - OUI MAIS : le candidat accepte l'intégration, mais espère l'intégration dans une autre école.
Le candidat doit se connecter chaque lundi à partir de 14 H, tant qu'il répond OUI MAIS.
 - REFUS : le candidat refuse définitivement son intégration à l'ENSAIT

Appels suivants

Les appels suivants auront lieu tous les lundis à partir de 14 H jusqu'au 4 juillet.

Toute absence de réponse le lundi à 8 H entraînera la démission automatique du candidat.

L'admission est conditionnée par la transmission au service concours de l'école :

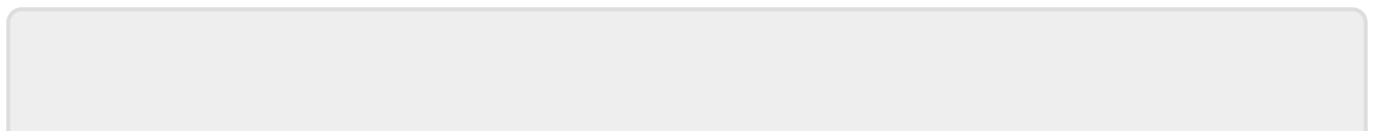
- d'une attestation de diplôme bac +2 (BTS, DUT, licence 2)
- d'un avis favorable de poursuite d'études de votre responsable de formation.

L'Intégration à l'école

Le candidat ayant répondu "oui définitif" doit obligatoirement se présenter à l'école dès le jour de la rentrée

Le candidat ayant répondu "oui mais", même si il espère intégrer une autre école , doit obligatoirement se présenter à l'école le jour de la rentrée.

Dans le cas contraire, le candidat sera considéré comme démissionnaire.



From:

<http://concours.ensait.fr/> - **Concours**

Permanent link:

<http://concours.ensait.fr/doku.php?id=integration-b&rev=1555406965>

Last update: **16/04/2019 11:29**

